

Réunion Attac 05 mercredi 4 décembre 2024 18h – 20h

Salle Grenette – Maison des Habitants Gap

Présents : Dany L, François B, Hugo C, Jacques M, Jacques P,

Excusés : Camille S, Léa B, Lionel P, Richard B, Yves M

Ordre du jour :

18h00-18h15 : Météo du jour, expression libre, des nouvelles	1
18h15-20h00 :	1
30 mn Action en justice JO 2030 : la campagne d'appel à dons (8 570€ pas loin des 10 000€), la participation d'Attac France à hauteur de 1 500€, un premier référé décevant, un deuxième référé dans les tuyaux,	1
30 mn : Organisation de Soirées-débat Attac 05 dans les mois à venir : Climat, soirée théâtre Absurdie avec la Compagnie La Louba (Jacques a prévu de venir en parler avec nous...), propositions de Brugvin Thierry du Conseil scientifique d'Attac (voir ci-dessous les échanges avec Dany), Gaza-Liban	3
30 mn : les Collectifs-Comités NFP : situation, réunion vendredi prochain du collectif NFP Gap (06/12/2024, de 18h à 20h, à la salle de la Mutualité.) - Situation au niveau nationale, dans le 05, municipales sur Gap ... position et participation d'Attac 05 ?	5
15 mn : Points divers	6

18h00-18h15 : Météo du jour, expression libre, des nouvelles ...

Pôt pour fêter l'arrivée de Basile, petit fils de François

18h15-20h00 :

30 mn Action en justice JO 2030 : la campagne d'appel à dons (8 570€ pas loin des 10 000€), la participation d'Attac France à hauteur de 1 500€, un premier référé décevant, un deuxième référé dans les tuyaux, ...

Nos problèmes en tant que citoyens face au projet JOP 2030 Alpes françaises :

- aucune consultation de la population
- une construction du projet complètement opaque : il est impossible de savoir si les contrats « hôte olympique » entre le CIO, les régions AURA et PACA, et l'État ont été signés.

Notre première action a consisté en une requête en « référé liberté », procédure d'urgence déposée au tribunal administratif de Lyon :

- Demande d'ordonner de ne pas signer le contrat hôte olympique relatif aux jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030 dans l'attente de la mise en œuvre des mesures d'information et de participation du public

- Urgence en raison de l'imminence de la signature du contrat et du caractère irréversible de ses effets
- Atteinte grave et manifestation illégale au droit à l'information et à la participation du public et au droit de chacun de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé en l'absence d'information et de participation du public et d'évaluation des impacts sur l'environnement ; préalablement à la décision de signer le contrat hôte olympique qui rend définitif l'organisation des JOP d'hiver dans les Alpes françaises

Les objectifs de ce référé étaient :

- De faire stopper la signature du contrat tant que l'information et la consultation du public n'ont pas été mise en œuvre. Ce qui était audacieux, mais qu'il fallait essayer,
- D'obtenir des informations sur la signature du contrat, pour pouvoir enclencher une action sur le contrat lui-même (il faut avoir la preuve qu'il est signé pour cela).

Les risques d'échec de cette procédure étaient importants, à 3 niveaux :

- rejet de la requête par le juge des référés : ce juge effectue un tri des requêtes en fonction des critères du référé liberté et décide de ne pas donner suite à la requête ou de donner suite en convoquant les parties à une audience.
- Dans le cas où il donne suite, il reste 2 possibilités d'échec
 - le contrat est déjà signé : dans ce cas la signature ne peut pas être suspendue puisqu'elle est déjà effective. Mais nous obtenons les informations sur la signature du contrat.
 - le contrat n'est pas encore signé, les parties sont convoqués en audience. La dernière possibilité d'échec se situe dans le jugement rendu. Dans ce cas là nous pouvons exposer et médiatiser nos arguments, ce qui aurait été une victoire partielle.
- La dernière éventualité : une victoire totale. Nous sommes convoqués en audience, et le jugement est rendu en notre faveur. Mais c'était très peu probable. Nous espérons au moins être convoqués en audience et échouer soit parce que le contrat était déjà signé, soit après avoir exposé et médiatisé notre argumentation.

La procédure en référé liberté est très rapide (c'est une procédure d'urgence). La requête a été déposée au tribunal administratif de Lyon mardi 26 novembre à 10h. Nous avons la décision du juge des référés le mercredi 27 à 17h. Notre requête a été rejetée, sans convocation des parties en audience.

L'argumentation du juge est la suivante.

« Sur la question de la participation du public, il juge que ce principe n'est pas une liberté fondamentale (sans répondre à notre argumentation qui consistait à affirmer que ce principe devait être reconnu comme tel).

Sur la question de l'atteinte à l'environnement, le juge répond en trois temps :

- il ressort du rapport de la Commission de futur hôte pour les Jeux que les besoins en investissements sont minimes dans la mesure où les sites de compétition utilisés seraient à 93% des sites existants et que le budget pour l'infrastructure des sites est estimé en euros de 2030 à un montant de 319 millions (ce qui est radicalement contredit par les éléments de notre requête)
- il ressort du contrat hôte olympique que les projets devront être réalisés dans le respect des obligations légales et réglementaires, et qu'en conséquence la signature de ce contrat, comme la décision d'attribuer les Jeux, ne portent en eux même, pas atteinte à l'environnement.
- la responsabilité reviendra à la structure ad hoc qui n'est pas encore constituée, donc la condition d'urgence n'est pas satisfaite ».

C'est le pire résultat pour nous : On n'a pas eu d'information sur les contrats d'hôtes AURA et PACA, il n'y a pas eu d'audience donc pas d'exposé, de débat contradictoire, ni de médiatisation de nos arguments. C'est un coup d'épée dans l'eau.

Un rendez-vous avec l'avocate est prévu ce jeudi 05/12 pour voir les suites : nouveau référé peu probable, action sur le fond plus probable mais ça suppose d'avoir plus d'éléments sur les contrats olympiques.

La nomination du président du COJOP et le plan olympique dont le dépôt au CIO est prévu pour fin décembre supposent la signature des contrats. Nous sommes persuadés que ces contrats sont signés mais c'est le blackout total sur l'information... !

La fin du gouvernement Barnier avec annulation du vote sur le budget peut permettre de revenir à un budget de gestion des affaires courantes sans les engagements de la France envers le CIO et faire peur ainsi au CIO qui n'aurait plus sa garantie. Mais Macron sait tordre les textes pour arriver à ses fins.

Brigitte FINAS membre du CA d'Attac France et du CL Attac 73 nous a aidés à obtenir une aide exceptionnelle de 1 500 € d'Attac France : un grand merci !

Brigitte propose et Attac 05 accepte:

- une intervention au CA d'Attac France en janvier sur les enjeux des JOP 2030. On pourrait aussi demander un article dans le journal Lignes d'Attac
- un réseau des CL Attac concernés par les JOP 2030 (05,73,74,38,13,06 ?)

**30 mn : Organisation de Soirées-débat Attac 05 dans les mois à venir :
Climat, soirée théâtre Absurdie avec la Compagnie La Louba
(Jacques a prévu de venir en parler avec nous...), propositions de
Brugvin Thierry du Conseil scientifique d'Attac (voir ci-dessous les
échanges avec Dany), Gaza-Liban**

1. Soirée Débat Thierry Brugvin :

Dany a contacté Thierry Brugvin : possibilité d'intervention le vendredi 25 avril
Où : au Tempo en associant l'AG d'Attac 05 pour viser la gratuité – Dany et François demandent la salle.

Thèmes : Alternatives économiques et démocratiques – faire une soirée active, proposer des ateliers avec Thierry le samedi ? ...

Organisation :

- Dany confirme à Thierry
- Urgence demande de la salle par mail à Roger (cf. loi SVA)
- Organiser ensuite la soirée ou le week-end ...
- Faire la com

2. Spectacle Absurdie de la Compagnie La Luba

Jacques Patron de la Cie de la Luba nous a présenté le Spectacle Absurdie Absurdie ... le pire n'est pas certain ! Création La Luba avec Emilie Reignier et Jacques Patron

« Deux choses sont infinies : l'univers et la bêtise humaine. Mais en ce qui concerne l'univers, je n'en ai pas encore acquis la certitude absolue. » A. Einstein.

Spectacle d'1 heure : suite de Sketchs

- Pourquoi le système néo-libéral, nous apparait aussi con ?
- Pourquoi l'absurdité du monde, nous isole, nous écrase et nous donne l'impression de ne pas le comprendre, et de ne pas avoir de prise dessus ?
- Quels sont les responsabilités des individus, des politiques, du monde économique, des religions, des médias sur la prolifération de la connerie et des dégâts qu'elle engendre ? A-t-on dépassé le mur du çon ?

On a l'impression de vivre dans un monde de plus en plus absurde. Tous les jours on découvre quelque chose de plus con que la veille ; et ça, depuis des années... est-ce objectif ou subjectif ? Cependant, ce ressenti est réel.

Un système qui broie l'individu et le vivant.

Une des raisons de cette absurdité semble être la connerie, la connerie en tant que mécanisme.

Un mécanisme qui nous empêche de penser et de remettre en doute ce système. Comme les représentations de la connerie se présentent sous la forme d'une constellation, nous nous sommes engagés dans une forme artistique éclatée.

Le fil conducteur est le questionnement sur la « La conologie » c'est-à-dire l'étude sur la connerie à travers les différentes sciences qui l'analyse, la littérature, la psychologie, la sociologie, la philosophie, l'histoire et nos expériences humaines et citoyennes...

Soirée Spectacle-Débat :

- **quand ?** à partir de février – Jacque envoie des dates rapidement
- **coûts :** spectacles à 2 comédiens, prix de vente officielle 1 300€, prix de vente mini normalement 700€ (2 cachets)

Suite à une commande bien payée, La Luba a la possibilité d'offrir 2 spectacles préfinancés.

Possibilité de penser aussi à des soirée plus « light », moins chère, à base d'impro sur la base d'Absurdie avec Jacques (coté militant). Jacques, dans sa démarche « Education Populaire » aimerait de pouvoir déboucher sur des petits ateliers théâtre citoyens...

- **Salle** : demander une salle : Romettine, Salle du Collège (Dany demande au CA), Poligny (Salle Ecrin des artistes : 50 places)
3. Soirée : No JO ... à programmer – Voir à la soirée d’Embrun 6 décembre à Embrun : vivre et se loger dans le HA – voir avec Anna

30 mn : les Collectifs-Comités NFP : situation, réunion vendredi prochain du collectif NFP Gap (06/12/2024, de 18h à 20h, à la salle de la Mutualité.) - Situation au niveau nationale, dans le 05, municipales sur Gap ... position et participation d'Attac 05 ?

Discussion ouverte sur la situation du NFP au niveau national et circonscription. L’unité du NFP n’est pas facile à maintenir avec des stratégies et des ambitions personnelles qui poussent à isoler LFI pour se positionner au niveau national, de la circonscription et sur Gap comme une alliance du centre droit au centre gauche. Pour l’instant l’alliance NFP tient et le vote de la motion de censure de LFI est un bon point.

Les tractations pour la nomination d’un nouveau premier ministre seront certainement l’occasion de nouveaux dangers en particulier avec la sollicitation de la partie PS et EELV proche du centre par les macronistes.

Sur la circonscription les positions de Marie Jo Allemand ont déçu des électeurs de gauche : soutien aux JOP 2030 en oubliant ses promesses de campagne, une organisation du NFP dans la circonscription centrée sur le PS, son « non vote » du rétablissement de l’ISF

En cas de nouveau vote législatif, en l’état actuel, c’est le RN qui passerait facilement.

En illustration : sondage Alpes 1 (<https://alpesdusud.alpes1.com/poll/index/2341>)

Le 5 décembre 2024 :

Le 6 décembre 2024 :... ça fait peur

Question du jour - Alpes 1

Nouveau Premier ministre : de quel camp doit-il venir ?

Votre vote a bien été pris en compte !

Les résultats

RN 42%

LR 6%

Macronie aile droite 10%

Macronie aile gauche 14%

NFP 26%

Les résultats

RN 47%

LR 6%

Macronie aile droite 10%

Macronie aile gauche 15%

NFP 23%

Le Comité d’animation du NFP sur la circonscription mis en place par Elie Cordier en juillet s’est transformé le 15 novembre en comité de soutien à la candidature d’Elie Cordier en tant que tête de liste aux élections municipales.

Il y a un peu plus d'un an Elie avait présenté sa stratégie à EELV et Isabelle David nous l'avez transmise le 18/10/2023 lors d'une réunion du Collectif Eau Citoyennes Gapençaise :

« Des échanges avec le groupe Gap Autrement sur leur stratégie politique ont eu lieu. Elie Cordier veut absolument devenir le prochain maire de Gap. Il s'est déclaré candidat. Nous notons la volonté de ne pas avoir de liens avec LFI et on s'interroge sur les orientations politiques réelles de Gap Autrement : PS ? LREM-Renaissance ? Sa stratégie est de ne pas avoir de liens avec LFI jugée trop à gauche et de passer des alliances avec les autres partis (EELV, PC ? ce n'est pas sûr et même LREM-Renaissance !). L'objectif est de s'appuyer sur l'électorat d'une partie de la gauche et d'aller vers le centre et centre droit, de reprendre une partie de l'électorat de Pascale Boyer.»

La candidature de Marie Jo Allemenand-PS imposée par le NFP National et son élection ont fourni une opportunité à Elie Cordier de développer et accélérer sa stratégie en négociant dès le mois de juillet une fusion des groupes d'opposition Gap Autrement et Territoire, écologie et solidarité, en organisant et dirigeant (sans légitimité) le Comité d'Animation NFP composé de gens choisis par lui : un représentant pour chacun des 4 partis au lieu de l'ensemble des organisations comprises dans le NFP (excluant des partis de la coalition comme Ensemble !, NPA ... et le monde associatif et syndical qui soutient le NFP). Les représentants EELV et PCF ont appuyé sa stratégie de marginalisation de LFI et négocié en contrepartie des postes dans la future liste municipale.

Dans l'ensemble nous déplorons, refusons ce fonctionnement, ces tractations politiques d'un autre temps au service d'ambitions personnelles au détriment des alliances de gauche. Nous voulons développer la démocratie participative qui donne toute sa place aux citoyens, une campagne municipale qui respecte la démocratie : construire un projet en consultant les citoyens, laisser émerger une équipe municipale parmi les gens qui animeront ces consultations, laisser l'équipe des candidats trouver en leur sein la personne qui aura les qualités de chef de file, tête de liste...

La stratégie de mentir aux citoyens pour obtenir leurs voix a fait le nid de l'abstention et du RN en sapant la confiance des citoyens dans la politique : il faut arrêter.

Cette stratégie de combattre la droite et l'extrême droite en se positionnant au centre a été développée par Kamala Harris contre Trump, on a vu le résultat qui a été le triomphe de Trump par l'abstention des jeunes et de nombreuses personnes de gauche.

Le 17 décembre réunion d'Elie Cordier au Tempo pour présenter sa liste ...

15 mn : Points divers

- Prochaine le **mercredi 8 janvier ... 2025** : avec galette des rois offerte ! (pas le mercredi 1^{er} janvier hé, hé)

Points non abordés :

- 05 décembre 10h30 : [manif fonction publique devant l'Inspection d'académique](#)
- Actions agriculteurs, SNCF : a-t-on des infos à partager ?
- Les suites des ateliers Alternatiba : Démocratie participative, Sécurité Sociale de l'Alimentation,
- Liens avec Attac France
- ...